

Bilan et perspectives 2008

AIVI en actions

L'année 2008 a démarré en trombe pour nos bénévoles. Deux projets naissaient en même temps : Paris Rando Vélo et la préparation de notre premier congrès international.

Paris Rando Vélo

L'idée expérimentale de PRV était de s'associer avec une association partenaire ayant accès au parvis de l'Hôtel de Ville de Paris pour y installer un chapiteau AIVI. Pédaler pour protéger nos enfants, sur un circuit spécial concocté par Paris Rando Vélo, le thème était porteur. Environ une centaine de cyclistes était au rendez-vous et notre chapiteau de quarante mètres carrés était en place à neuf heures du matin. Musique, gâteaux, maquillage pour les enfants, dépliants, tracts, tout était là pour animer et informer le public. Cette opération a été menée avec brio par Sandrine Apers, responsable du groupe de Versailles. Financièrement, l'opération a rapporté environ deux cent euros. Seul bémol, notre déficit en communication du à l'absence de notre attachée de presse. On a appris aussi que travailler avec une autre association, ça s'organise, ça se construit pour une collaboration équitable. En tous cas l'expérience nous a permis d'acquérir de bonnes bases pour renouveler ce type d'évènement.

Congrès international

L'idée d'organiser un congrès international est née en octobre 2007. Il fallait bien s'y prendre un an à l'avance pour organiser un tel évènement. Sans expérience, nous avons misé sur 400 participants avec un thème cher à notre cœur « Soigner les victimes d'inceste ». Tous les bénévoles se sont investis en plus de leur mission de base pour mener le projet à bien. Nous avons accueillis des intervenants de

qualité venus de France, Belgique et du Canada. Un mois avant le jour J, nous étions complets et chaque jour nous refusions des inscriptions avec regrets. Victimes, proches, professionnels étaient intéressés par notre programme. Nous avons obtenu le patronage du Ministère de la Santé et de celui des Affaires familiales. De plus, un partenaire précieux s'est joint à nous : AXA Atout Cœur qui nous a aidés à préparer le congrès au niveau logistique et nous a apporté un financement substantiel. Plus encore, une équipe de l'association est venue nous prêter main forte le jour J. Cette année nous renouvelons l'expérience. Le congrès s'est très bien déroulé entre intervenants scientifiques et témoins victimes, l'alchimie a donné beaucoup d'humanité à cette journée. Les annales du congrès sont en vente sur le site dédié <http://aivi.org/congres> au format PDF pour 20 euros (108 pages).

Le bilan financier de cette journée nous a permis de poser la première pierre d'une nouvelle organisation. Jusqu'ici, nous devions travailler chacun chez nous avec seulement quelques heures à la Maison des Associations pour nous réunir. Nous avons donc loué notre premier local (21 m²), ce qui nous a permis de recruter une secrétaire et d'accueillir une stagiaire événementiel pour préparer le congrès 2010. Ainsi, nous sommes libres de recevoir nos interlocuteurs, de tourner des interviewes, de réaliser nos formations ou de nous réunir.

Le livre

Le 22 septembre, juste avant le congrès, le livre d'Isabelle Aubry a été publié chez Oh Editions à un grand nombre d'exemplaires. Il sera bientôt traduit aux Pays Bas, en Italie et en Espagne. Fortement médiatisée, cette publication a permis de faire connaître AIVI : journal de 20 heures de France 2, Femme Actuelle, Europe 1, RFI, Ouest France, le Télégramme... jusqu'au 20 novembre, journée

des droits de l'enfant. Comme nous le voulions, cette autobiographie est entrée dans les foyers pour faire connaître l'inceste. Il a été lu non seulement par de nombreuses victimes mais aussi par des non victimes. Le site de l'association étant mentionné en quatrième de couverture, nous avons reçu énormément de courrier et d'emails de demande d'aide.

La mission d'information

Six jours après la sortie du livre, Marie-Louise Fort, députée de l'Yonne, ancienne maire de Sens, notre ville pilote, est nommée par Jean-François Copé à la tête d'une mission d'information sur l'inceste. Elle s'engage à remettre son rapport en janvier 2009. Nous avons collaboré de façon intensive à ce rapport. Les victimes ont écrit à la députée par centaines. Il fallait que ce rapport ne passe pas inaperçu. Nous avons donc réalisé un vieux rêve, publier les premiers chiffres de l'inceste en France le même jour que la sortie du rapport Fort. Cela a pu se réaliser grâce à AXA Atout Cœur qui a financé le projet (environ 10 000 euros) et au journal Le Figaro qui a publié les résultats en exclusivité. La presse s'est littéralement jetée sur l'info choquante : deux millions de français sont victimes d'inceste ! Nous avons fait le tour des plateaux TV et des radios, l'info est passée et cela continue. Les projets de reportages s'annoncent chaque jour, les articles, les interviewes. Maintenant on parle plus facilement de l'inceste.

La loi

Le rapport de Mme Fort vient d'aboutir sur un projet de loi satisfaisant pour nous sur de nombreux points. Déposé le 18 mars 2009, il sera voté le 28 avril après avoir faillit être éjecté du programme au profit de la loi Hadopi. Là encore, AIVI et ses membres se sont mobilisés en écrivant à la presse et aux députés de leur circonscription. Insertion de l'inceste dans le code pénal, prévention, formation des professionnels, création de centres de soin pluridisciplinaires, voilà le cadre de cette loi qui prévoit une prise en charge spécifique des victimes d'inceste. A nous de la soutenir tout au

long des navettes législatives, la bataille ne fait que commencer.

Groupes de parole

Bases d'AIVI sur notre territoire et à l'étranger, nos groupes de parole rencontrent un fort succès. Après Paris, Versailles en janvier 2008, puis Bordeaux et Genève, c'est Arras et Lyon qui ont ouvert en septembre 2008. Nos groupes sont très importants pour accueillir les victimes bien sûr mais aussi pour nous faire connaître auprès des professionnels, des medias et des élus. En revanche, leur création est longue et compliquée. C'est pourquoi en 2009, nous pensons ouvrir un seul groupe à Créteil. Paris et Versailles sont surchargés et il faut prendre les mesures qui s'imposent. Il est difficile de former les responsables à distance car cela demande des moyens financiers importants. De ce fait nous avons décidé de ralentir notre politique d'ouvertures mais d'investir dans la formation et le soutien des responsables et coresponsables des groupes. Toutefois nos efforts vont enfin porter leurs fruits puisque nous avons trouvé un éditeur pour nos livres issus des groupes. Le premier ouvrage « Révéler l'inceste à son entourage » devrait sortir en juin et le second « Etre parent après l'inceste », en septembre juste avant notre congrès 2010.

Dialogues

Début 2008, l'association a lancé une revue trimestrielle, « Dialogues », pour informer sur l'inceste, ses conséquences, les lieux d'accueil et proposer au lecteur un dossier thématique à chaque numéro. Grâce à la collaboration de Roseline Rabin, en stage chez nous pour quelques mois, nous avons pu tenir le rythme toute l'année. Gratuite pour les adhérents, notre publication au format PDF était vendue douze euros l'an. En test, nous n'avons pas mené de campagne d'abonnement pour cette formule. Toutefois nous avons eu de bons retours de nos lecteurs. Nous avons quand même fait le choix d'arrêter car nous n'avons pas les bénévoles qualifiés pour continuer. Mais ce n'est que partie remise.

Les conférences

Sous la responsabilité de Constance Hervey et à la demande des professionnels qu'elle a rencontrés, nous avons créé une conférence de deux heures pour informer les professionnels sur l'inceste. Ce module a été testé auprès des trente cinq assistantes sociales de l'Hôpital Saint-Antoine à Paris puis au salon infirmier Porte de Versailles devant une centaine de professionnels. Nous avons des demandes pour l'unité de psycho traumatologie de l'Hôpital Tenon, pour le forum mondial de l'action humanitaire où nous aurons un stand en septembre Porte de Versailles et à l'École des Hautes Etudes de Criminologie. Le Conseil Général du Vaucluse nous a également sollicités pour cette intervention devant soixante dix professionnels mais sur six heures. Ainsi, nous allons développer notre propre catalogue de formation qui sera proposé en 2010 aux professionnels. Cette branche d'AIVI avec le congrès permettra d'autofinancer l'association qui ne demande jamais de subventions.

La Haute Autorité de Santé

La Haute Autorité de Santé (HAS) a accédé à la demande d'AIVI de février 2008 sur l'étude du repérage des violences intrafamiliales par le médecin généraliste. Cette demande a également été faite par le ministère de la santé. Le programme de travail de la HAS inclut le repérage des violences sexuelles intrafamiliales par le médecin généraliste. Toutefois, la demande d'AIVI en date du 18/02/2008 était beaucoup plus globale et complète:

AIVI souhaite une évaluation médico économique des conséquences de l'inceste en France au plan national.

AIVI souhaite une étude sur le repérage des violences sexuelles intrafamiliales ainsi qu'une évaluation des pratiques professionnelles, dans le dépistage mais aussi dans les stratégies de soins des enfants et des adultes victimes d'inceste.

AIVI souhaite que ces études scientifiques aboutissent à la formation continue des

professionnels après réalisation d'un recueil des bonnes pratiques, ainsi qu'à des actions d'information en direction du grand public.

Guide des avocats

Nous avons finalement publié notre guide « Comment choisir son avocat ? » au format PDF pour le prix de sept euros. Réalisé à partir de l'expérience des victimes et de leurs proches, ce document de quatre vingt pages est très utile pour les personnes qui veulent ou ont porté plainte. Bien sûr, il est gratuit pour les adhérents.

AIVI : Ressources humaines

Les adhérents

Cette année, AIVI a battu son record d'adhésions avec deux cents membres cotisants en fin d'année. Notre système de cotisation annualisé, injuste pour ceux qui cotisent en fin d'année, devrait changer pour un système de date à date. En effet, le recrutement de notre secrétaire va nous permettre de gérer ce système.

Les membres sympathisants

Enregistrés sur le site mais non cotisants, les membres sympathisants sont maintenant au nombre de mille huit cent. Ils répondent régulièrement à nos appels à témoin et participent à la vie du site.

Les bénévoles

Au nombre de trente, les bénévoles d'AIVI exercent principalement dans les groupes de parole partout en France. A l'exception d'Isabelle Aubry qui consacre tout son temps à l'association, les bénévoles qui travaillent par ailleurs, donnent en plus de leur temps pour mener à bien leur mission. Encore une fois, saluons leur engagement car AIVI c'est eux, c'est eux la force vive de notre association.

2009

Cette année sera encore très riche comme nous venons de vous l'annoncer. Un autre congrès,

l'ouverture d'un groupe de parole sur Créteil, le lancement de la formation continue et le développement des conférences. Nous participerons mi septembre au forum mondial de l'action humanitaire, nous publierons deux livres et surtout nous allons nous mobiliser pour faire voter la loi Fort. Pour cela, nous avons besoin de vous, de votre soutien, de votre participation.